Projet Pédagogique

Année Scolaire 2023/2024

Accueil de Loisirs des Avignonnets

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE
☎ 03.84.45.31.60/ 06.37.72.67.58
alsh.avignonnets@mairie-saint-claude.fr

SOMMAIRE :

A - Description de la structure :

p 3

Type d'accueil p 3
Période de fonctionnement p 3
Organisateur p 3
Public p 3
Effectifs p 3
Locaux p 4
Le matériel p 4
Le budget p 4
L'équipe d'animation p 5

B – Les objectifs : p 8

1) Intentions éducatives p 8
2) Objectifs pédagogiques p 6
   - Favoriser le vivre ensemble et la cohabitation harmonieuse du groupe p 7
   - Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilité p 10
   - Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant p 10
   - Permettre à l'enfant de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins p 12
   - Responsabiliser l'enfant par rapport à l'hygiène P 12
   - Respecter les rythmes de l'enfant p 12
   - Développer les relations p 12
   - Favoriser l'épanouissement de l'enfant p 14

C – Le fonctionnement p 14

1. L'accueil du matin p 14
2. Le Restaurant scolaire p 15
3. L'accueil du soir p 17

D – Le travail en équipe p 19

E- L'évaluation p 22

CONCLUSION p 25

LEXIQUE p 26

ANNEXE p 26

A – DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

• Type d'accueil :

Accueil de Loisirs périscolaire : Accueil matin et soir + Restaurant scolaire

• Période de Fonctionnement :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les périodes scolaires de :

- 7h00 à 8h30
- 11h30 à 13h30
- 16h30 à 18h30

• Organisateur :

MAIRIE de SAINT-CLAUDE
32, Rue du Pré
39200 SAINT-CLAUDE

• Public :

L'Accueil de Loisirs périscolaire accueille les enfants âgés de 2 à 11 ans scolarisés au Groupe scolaire des Avignonnets. Ce groupe est composé de 2 bâtiments : la maternelle Franche-Comté qui accueille 2 classes : TPS/PS+ MS/GS et l'école élémentaire des Avignonnets qui accueille 7 classes : GS/CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM2, Ulis et une classe externalisée de l'IME.
L'Accueil de Loisirs est situé dans les locaux de l'école élémentaire au 39, rue Henri Dunant).
Les enfants de maternelle sont donc accompagnés par une animatrice d'un lieu à l'autre (maternelle ou école élémentaire)

Les enfants viennent essentiellement des quartiers des Avignonnets, des Perrières, et Avignon les Saint-Claude.

• Effectifs :

L'Accueil de Loisirs compte **55** inscrits **115** enfants inscrits à l'école des Avignonnets)

- 4 (2 + 2) en moyenne à l'accueil du matin
- 35 (**8**+27) enfants en moyenne lors du temps de restauration scolaire
- 15 (**2**+**13**) en moyenne à l'accueil du soir (effectifs variables en fonction des soirs)

• Locaux :

- L'Accueil de Loisirs est situé au rez-de-chaussée de l'école des Avignonnets.
- Une cuisine équipée pour la liaison froide, placards de rangement,
- Une salle d'accueil pour le matin, midi (salle de restauration) et le soir équipée de tables et de chaises (mobiliers adaptés en fonction des âges : petite table et petites chaises pour les maternelles)
- Une infirmerie (commune avec l'école)
- Une grande cour extérieure
- Des sanitaires (dans la cour de l'école).
- Accueil d'un enfant en situation de handicap : l'Accueil de Loisirs des Avignonnets se situant au rée de chaussée, il est tout à fait possible d'accueillir un enfant sous toute forme de handicap. Locaux tout à fait adaptés ainsi que les WC à côté du restaurant scolaire.
- La salle de sieste pour les plus petits se situe à la maternelle Franche-Comté
- Mise à disposition par l'école de certaines salles (BCD, Salle 7 et 9) à l'école élémentaire
- Mise à disposition de la salle de motricité à l'école maternelle
- Accès au palais des sports des Avignonnets le lundi de 16h30 à 18h30

• Le matériel :

Nous disposons :

- De jeux extérieurs (ballons, raquettes…)
- De jeux intérieurs (jeux de société, jeux de coopération, jeux surdimensionnés en bois…)
- D'autres jeux d'imitation, de construction (Légo, Kapla, puzzle…) : dînette, poupées, ferme, garage etc….
- De petits matériaux divers pour les activités manuelles (papier, ciseaux, colle, matériel plus spécifique …)
- 1 espace bureau équipé d'un ordinateur et d'une imprimante

• Le budget :

AL Franche Comté (Année 2023) :

- Equipement éducatifs : 290€
- Alimentation/ Goûter : 100€

AL Avignonnets (Année 2023) :

- Equipement éducatifs : 525€
- Alimentation/ Goûter : 110€

De plus chaque année en fonction des demandes du directeur et du souhait des élus (vote des budgets) des travaux et des lignes d'investissement supplémentaires sont octroyées.

- **L'équipe d'animation :**

- 1 directrice : Fabienne GRICH, BPJEPS/BAFD + SST (midi + mardi et jeudi soir)
- 1 adjointe : Evelyne AUBIN : BAFA + SST (midi en technique + lundi et mardi soir)
- Nadia SOUIDAK : BAFA (matin)
- Françoise SECRÉTANT : BAFA+ SST (matin + jeudi et vendredi soir)
- Emanuela MEDRI : CPJEPS + PSC1 (midi et soir)
- Stéphanie BURLET : BAFA + SST (midi et soir)

- **Le personnel technique et entretien des locaux :**

L'entretien des locaux de restauration (mise en chauffe, préparation des repas, installation des tables, plonge, ménage…) est effectué par un agent technique. Elle bénéficie de 40h/an pendant les vacances scolaires pour les gros travaux de ménage. Elle fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

B – LES OBJECTIFS :

1) Les intentions éducatives :

→ **Projet éducatif de la Ville** https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/

Pour développer leurs actions et mettre en œuvre les activités nécessaires, les services municipaux doivent pouvoir s'appuyer sur les grandes orientations définies par la municipalité.
Le Projet Éducatif de la ville, tel qu'il est proposé, exprime la volonté municipale en matière de politique éducative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de projets pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.
Le public visé est celui de la jeunesse de 3 mois à 18 ans et de leur famille.

La ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un projet éducatif. La municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur le « RESPECT », impliquant les valeurs républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité » et les principes de Laïcité et de Citoyenneté.
Le projet éducatif s'appuie sur les droits de l'enfant.
Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de l'enfance.
Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.
Pour chaque enfant accueilli, l'ensemble du projet éducatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

2) Objectifs pédagogiques :

Notre équipe s'est appuyée sur les idées directrices et les concepts tirés des documents de référence (**le Projet Éducatif et le PEDT** https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/) qui nous semblent fondateurs de la personnalité de l'enfant du 1er âge jusqu'à sa maturité et que nous avons déclinés en objectifs généraux :

- Amener l'enfant à accéder à l'**autonomie** et à la prise de responsabilités.
- Apprendre à vivre en groupe et éduquer au **respect** de soi, des autres et de l'environnement.
- Permettre à l'Enfant de découvrir et de pratiquer des **activités** répondant à ses besoins.
- Respecter les **rythmes de l'Enfant** (en prenant bien en compte les besoins physiologiques des enfants âgés de deux ans).
- Sensibiliser l'Enfant par rapport à l'**hygiène,** (bien gérer le problème des couches chez les tout petits)
- Favoriser l'**épanouissement** de l'enfant et du jeune.
- Développer les **relations** avec les parents, l'école, les autres structures municipales (crèche, centre sociaux, autres ALSH…) et les différents partenaires. Exemple : la mise en place d'un cahier de liaison pour les enfants qui fréquentent la crèche le Mercredi.
- Assurer la **sécurité** et le bien-être de l'Enfant.

Il est à noter que ces points ne sont pas classés par ordre d'importance, ils contribuent tous au développement global de l'Enfant.
Cette année, l'équipe a retenu 3 des 8 objectifs à travailler davantage et développer dans le projet pédagogique en fonction des besoins de notre public :

- ⇨ **Le Respect et le vivre ensemble**
- ⇨ **L'Autonomie**
- ⇨ **L'Hygiène**

Les 5 autres objectifs seront traités en transversalité.

Concrètement : Le Projet Pédagogique est un document de **travail** et de **réflexion** élaboré par le directeur et son équipe. C'est « LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE de L'ÉQUIPE », car il garantit l'unité de celle-ci en fixant un cadre commun.
L'équipe fixe en début d'année des objectifs à atteindre et cherche les moyens de réaliser ceux-ci. C'est-à-dire de réfléchir sur l'organisation concrète de l'Accueil de Loisirs

(= fonctionnement). Durant l'année ces objectifs sont évalués et rediscutés plusieurs fois en réunion.

Ainsi, lors de la réalisation du Projet Pédagogique, l'équipe d'animation s'est posée les questions suivantes :

- *Qu'est-ce que les enfants peuvent faire et ont le droit de faire ?*
- *Qu'est-ce que les enfants doivent faire ?*
- *Quel est le travail de l'animateur ? Quel est son rôle ?*
- *Quelle organisation pratique l'équipe va-t-elle mettre en place ?*

Et ceci pour les différents moments de l'Accueil de Loisirs (matin, midi, soir).

Le projet pédagogique est complété par le ***Règlement intérieur*** https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/ *commun à toutes les structures d'accueil municipales*

• Favoriser le vivre ensemble et la cohabitation harmonieuse du groupe :

Vivre ensemble à l'Accueil de Loisirs, savoir être ensemble et savoir être pour vivre ensemble.

✓ **L'enfant sera capable de manifester du respect envers (les locaux, le matériel, les personnes) dans tous les moments de la vie quotidienne.**

- Aménager les salles d'activités, les espaces extérieurs et la salle de restauration : coin bien distinct, affichages, règles de vie, etc…
- Aménager les temps de repas et goûter pour instaurer à l'aide des règles de vie et d'affichage des moments conviviaux et respectueux
- Développer le respect par le jeu et les activités
- Faire appliquer les règles élémentaires de politesse et de savoir-vivre : bonjour, s'il te plait, merci…).
- Veiller à ce que les enfants fassent un bon usage du matériel qui est mis à leur disposition ainsi que des locaux et veiller à son rangement.
- Faire prendre conscience aux enfants que l'adulte est une personne que l'on doit écouter et à qui on doit obéir.

✓ **L'enfant sera capable de vivre des moments de partage, d'entraide et de solidarité.**

- Vivre ensemble sereinement des activités, des jeux
- Développer l'entraide entre les enfants par le jeu (collectif/coopération)
- Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives de jeux…

- ✓ **L'enfant devra être capable de trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.**
  - Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets…
  - Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres.

- ✓ **L'enfants devra être capable de gérer les conflits.**
  - Apprendre à percevoir, à maitriser et à exprimer ses émotions
  - Gérer les conflits et régler les problèmes par la parole : on habituera les enfants à exposer leurs problèmes relationnels par le dialogue et non par la violence (bagarre, insulte...) à respecter et écouter l'autre.
  - Interdire toute violence physique, verbale ou harcèlement !
  - Apprendre et s'entrainer à la médiation

- ✓ **L'enfant devra être capable d'accepter les différences et intégrer la notion de tolérance.**
  - Amener les enfants à être tolérants (face aux handicaps, aux origines, à la morphologie de chacun, à la différence…), accepter et intégrer les enfants « différents » (classes Ulis-e et IME)

- ✓ **L'enfant devra être capable de vivre avec des règles et de les accepter.**
  - Etablir des règles de vie avec les enfants et les faire respecter : celles-ci établissent un cadre, en donnant des repères clairs aux enfants, sur leurs droits et devoirs. Les enfants devront respecter les autorisations et les interdits fixés, et prendre conscience qu'il existe des limites à ne pas franchir sous peine de sanction.
  - Par exemple, un tableau Météo du comportement est rempli tous les midis.

Les sanctions peuvent être :

1. Avertissement et discussion entre l'animateur et l'enfant (explication, excuses, réparation ou petites sanctions :
   - Isolement dans un coin un certain temps
   - Suspension ou privation d'une activité (foot, vélo, structures ou d'un atelier…)
   - Lecture et discussion autour du règlement intérieur ou recherche d'un mot dans le dictionnaire ou lettre d'excuse à un animateur ou à un camarade
   - Des actions en faveur de l'accueil de loisirs (nettoyage des chaises et des tables, tri des jeux et du matériel…
2. Rencontre avec les parents à l'accueil de loisirs et avertissement écrit
3. Convocation des parents à la Mairie avec exclusion temporaire ou définitive
4. Exclusion immédiate si une faute grave a été commise

Une fiche de suivi individuel des enfants est remplie régulièrement afin de suivre l'évolution de leur comportement. Elle est signée par l'enfant et l'adulte ayant constaté les faits.

Les règles de vie permettent de vivre en groupe et de favoriser la coexistence harmonieuse d'un grand nombre d'enfants.

- ✓ **L'enfant devra être capable de communiquer.**
  - Savoir prendre la parole, donner son avis lors des temps de réunions enfants ou autre (même s'il est minoritaire)
  - Savoir débattre, tout en restant à l'écoute
  - Savoir accepter la parole de l'autre

- ✓ **L'enfant devra être capable de s'affirmer individuellement, et avoir confiance en soi.**
  - Développer une image positive de soi
  - Apprendre à ne pas écraser l'autre, à vivre harmonieusement les relations avec les autres.

C'est grâce à l'apprentissage des règles de base que l'enfant va se construire, apprendre à vivre en société et savoir se comporter dans la vie de tous les jours (= devenir citoyen).

- ✓ **Sensibiliser les enfants à leur devoir d'écocitoyen aujourd'hui et de demain :**

  - Sensibiliser à l'environnement
  - Gérer sa consommation (eau, électricité...)
  - Prendre conscience de ses besoins : sensibiliser aux gaspillage (de la nourriture, du papier, de l'eau, de fourniture…)
  - Apprendre à n'utiliser que le nécessaire
  - Sensibiliser les enfants à la pollution
  - Découvrir la provenance des aliments
  - Connaître leur saison de récolte : atelier cuisine
  - Transmettre des valeurs et essayer de modifier les comportements afin d'adopter les bons gestes vis-à-vis de la nature et de l'environnement
  - Faire le tri de déchets : plusieurs poubelles
  - Initier aux gestes d'écocitoyenneté : Réutiliser, apprendre à recycler les matières et les objets : atelier de récupération, transformation, recyclage, atelier jardinage et bricolage maison : maison pour insectes, nichoirs…
  - Aiguiser et stimuler la curiosité des enfants : atelier jeu

- **Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilités :**

- Proposer un large choix d'activités adaptées à son âge, afin qu'il puisse choisir en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt. L'enfant devra s'investir jusqu'à la fin de l'activité, sans oublier de tenir compte des propositions des enfants.
- Mettre à disposition le matériel pédagogique et éducatif qu'il devra respecter et ranger après chaque usage. Ceci afin que l'enfant s'auto gère et laisse libre cours à son imagination.
- Laisser le plus possible l'enfant essayer et faire seul (pendant le repas l'enfant se sert, coupe sa viande, partage, goûte à tout et gère son assiette…) tout en l'encourageant.
- Pour les élémentaire, prendre ses couverts, se servir dans le bon ordre, gérer ses quantités et éviter le gaspillage…et gérer le temps du repas
- Associer les enfants au débarrassage et au nettoyage des tables « un chef de table/jour ».
- Savoir faire le tri
- Pour les plus petits, s'habiller seul, se chausser seul….
- Savoir donner des directives, des limites, mais leur laisser des libertés.

- **Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant :**

Sur le plan physique c'est :

- Être à la hauteur de la confiance qu'accordent les parents à l'équipe éducative.
- Connaître et respecter les directives du service Jeunesse, Sports et Vie Associative de la DDJSCS (Direction Départementale de la jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale) ainsi que la réglementation (taux d'encadrement…).
- Connaître les numéros de téléphone utiles.
- Connaître les principaux gestes de premiers secours
- Accueillir les enfants ayant des troubles de santé (Troubles envahissants du développement, allergie alimentaire, maladie, handicap, etc…) avec un PAI
- Être très attentif lors des sorties d'école à 11h30 et 16h30.
- Être placé à des points stratégiques dans la cour, pour avoir une vision globale des enfants (attention aux toilettes et aux angles morts… !)
- **Connaître le nombre d'enfants dont on est responsable.** Compter les enfants à plusieurs reprises (après l'appel, dans la cour, dans le restaurant…).
- Être très vigilant lors de tout déplacement, et veiller à l'absence de danger dans un lieu :
    - Prendre une trousse à pharmacie.
    - Mettre un gilet de sécurité jaune afin que le groupe soit plus visible.
    - Tenir les enfants rangés (éviter qu'ils se poussent, se doublent, courent…).
    - Donner des consignes et définir un périmètre de sécurité.

- Avant de partir : faire la liste des enfants que l'on emmène, préciser le lieu et les horaires du déplacement. Emmener les fiches de renseignements s'il ne reste plus personne à l'AL

- Être très vigilant lors du maniement du matériel (couteaux, fourchettes, ciseaux, cutters…).
- Faire des exercices de sécurité (évacuation/ confinement) et faire appliquer le PPMS le cas échéant.
- Veiller à l'hygiène corporelle de l'enfant, ainsi qu'à son hygiène alimentaire.
- Surveiller sa tenue vestimentaire (blouson en cas de mauvais temps, casquette en cas de grosse chaleur…).

Sur le plan moral c'est :

- Respecter l'enfant.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer (par la parole, des jeux d'expression, mimes…).
- Ecarter tout propos où acte raciste, sexiste, moqueur, en justifiant son intervention.
- Instaurer des règles communes et expliquer les consignes et les répéter régulièrement
- Savoir poser des interdits, savoir réprimander.

Sur le plan affectif c'est :

- Être à l'écoute des enfants (instaurer des temps d'échanges, …).
- Soigner l'accueil des enfants (surtout les plus petits qui sont souvent fatigués à midi)
- Connaître et tenir compte de l'environnement général de l'enfant (famille, lieu d'habitation…)
- Proposer des activités adaptées aux rythmes de l'enfant et de son état de fatigue
- Mettre l'enfant en confiance, devenir rapidement pour lui une personne familière.
- Etre toujours capable de justifier son attitude.
- Proposer un discours cohérent et toujours vérifier qu'il a bien été compris.
- Savoir apaiser, rassurer et soigner en cas de douleur et de petits « bobos » (chaque soin apporté à un enfant est noté sur le registre d'infirmerie)
- En cas d'incident ou accident plus conséquent, un avis médical et/ou une prise en charge de l'enfant sont demandés au centre 15, les parents sont prévenus immédiatement. Une déclaration d'accident est ensuite remplie par la responsable de l'Accueil de Loisirs puis signée par le maire.

• Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins

- Être à l'écoute des demandes des enfants (Discussion, Réunion enfants…).
- Diversifier au maximum le choix des activités (= activités à la carte).
- Proposer des activités où l'enfant se fait plaisir et « s'éclate ».
- Laisser l'enfant imaginer, créer… attention l'adulte qui proposera une activité veillera à ne pas bloquer l'imaginaire de l'enfant !

- Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Permettre de développer la motricité et la maîtrise de l'espace chez l'enfant.
- A la fin de l'activité, l'enfant participera au rangement, au petit nettoyage de la salle d'activité.
- Aménager des espaces de jeux libres et proposer des ateliers « Touche à tout »
- Afin de minimiser les contaminations, les jeux sont changés tous les jours. Les jeux qui ont été déjà utilisé sont mis à l'écart

C'est par la pratique d'activités multiples et variées que l'enfant va se découvrir et se construire : connaître ses points forts et ses limites et apprendre à maîtriser son environnement.

- **Responsabiliser l'enfant par rapport à l'hygiène :**

- Passage aux toilettes et lavage des mains avant et après le repas.
- Se brosser les dents après le repas
- Goûter à tous les plats.
- Manger proprement avec ses couverts et non avec les doigts.
- Se tenir correctement à table.
- Ne pas jouer avec la nourriture, et ne pas toucher à tout.
- Respecter la propreté des lieux utilisés.

- **Respecter les rythmes de vie de l'enfant :**

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant en alternant temps forts (activités encadrées par l'adulte) et temps calmes (temps où l'enfant peut jouer seul, se reposer, lire, se détendre, ou ne rien faire…).
- Aménager un espace sécurisant où l'enfant se sente à l'aise, où il a libre accès au matériel…).
- Répartir les enfants dans différents espaces cour, intérieurs, BCD …afin d'éviter les concentrations source d'énervement et de fatigue et le bruit pour favoriser le bien-être de tous.
- Ne pas obliger un enfant à faire une activité s'il ne le souhaite pas.

- **Développer les relations :**

L'Accueil de Loisirs est avant tout un lieu d'accueil, un lieu de rencontres et d'échanges. C'est également un lieu de coordination et de concertation afin d'assurer la bonne marche de la structure.
L'équipe d'animation doit communiquer et entretenir des relations avec les enfants, les parents, l'école, le Pôle Education Jeunesse et Sports de la Mairie, mais également les autres services municipaux (Techniques, …), les différents partenaires ou prestataires.

❖ Les relations avec les parents :

Avant de développer, rappelons que ce sont les parents les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

L'équipe de l'Accueil de Loisirs intervient comme co-éducatrice donc à leurs côtés, en complémentarité. Nous sommes tenus d'informer, de présenter, d'offrir nos pratiques aux familles et d'entendre les choix qu'elles ont faits. En un mot, d'ouvrir et d'accueillir les familles à l'AL : les parents venant chaque soir récupérer les enfants le soir, en profiteront pour rencontrer les animateurs.
Pour les élémentaires, le programme d'activités des ateliers est donné à chaque enfant fréquentant l'école.
D'autre part, nous inviterons certains parents à nous rencontrer avec leurs enfants en cas de difficultés (comportement…)
Mais surtout tout au long de l'année nous nous efforcerons d'impliquer les parents dans la vie de l'accueil de Loisirs en leur permettant de découvrir le fonctionnement, les objectifs, les activités… pour qu'ils sachent ce que vivent leurs enfants et échanger avec eux sur leurs attentes.

1. Lors du conseil d'école : présentation brève du Projet Pédagogique, fonctionnement, bilan des activités et projets…
2. Discussion informelle avec les parents lors de l'accueil ou du départ des enfants.

❖ Les relations avec l'école :

Il est important de faire le lien entre les différents moments de la journée. C'est pourquoi, il est nécessaire de confronter nos impressions, notre ressenti sur les enfants avec les enseignants. Il faut pouvoir prendre le temps d'échanger et de dialoguer sur les comportements des enfants (problème de santé, souci familial, comportement agressif, niveau scolaire d'un enfant et de l'évolution de celui-ci.

De plus il est intéressant de suivre ce qui se passe dans l'école (voyages scolaires, sorties), afin de mieux adapter notre fonctionnement.

Notre participation aux conseils d'école est donc très importante.
D'autre part, un groupe de suivi PEDT est mis en place une fois par trimestre (directeur AL, Adjointe AL, directeur école, une ATSEM, un parent). Ce groupe de suivi permet d'échanger, de communiquer et de se mettre d'accord sur certains projets commun.

❖ Les relations avec la mairie :

Il est impératif de rendre compte de notre travail à la mairie et notamment à notre service. D'aller chercher des solutions et des réponses à nos questions. De nous sentir soutenus par la Municipalité et le Pôle Éducation Jeunesse & Sports de la ville en cas de problèmes et de difficultés (comportement d'un enfant perturbateur par exemple).

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant :**

La raison d'être de l'Accueil de Loisirs ne se limite pas uniquement à la surveillance et au bien-être physique (nourriture, hygiène) de l'enfant. Celui-ci doit trouver au sein des activités, des possibilités d'éveil ludique, physique, culturel et intellectuel. L'équipe doit tenir un rôle éducatif visant le développement global de l'enfant.
L'équipe éducative souhaite permettre à chaque enfant de vivre des moments heureux et enrichissants afin de favoriser l'épanouissement harmonieux de sa personnalité en répondant à ses différents besoins.

C- FONCTIONNEMENT :

1. L'Accueil du matin :

- Animateurs : 2
- Horaires : 7h00 à 8h30
- Effectifs : 4 en moyenne (+ 20 pour le temps du petits déjeuner)
- Fiche de présence à remplir chaque matin. Les enfants sont inscrits par prépaiement au Pôle Education Jeunesse & Sports de la Mairie ou sur le kiosque famille.

Chaque enfant est accueilli de façon individualisée avec ses parents.
Les informations éventuelles communiquée par les parents seront transmises aux enseignants et aux ATSEM.
C'est un temps d'accueil échelonné qui doit permettre de finir de se réveiller en douceur, certains en effet auraient eu besoin de dormir plus et n'ont pas bénéficié d'un temps de calme et d'un début de journée à leur rythme.
Les occupations doivent pouvoir être choisies : pour certains s'isoler et ne rien faire, pour d'autres plusieurs choix sont possibles : petites activités manuelles, magie, relaxation, expériences, jeux de société et de construction, dessins, lecture, jeux calmes…

Un temps de déjeuners et proposé aux familles sur inscription (projet Éducation Nationale).
Les enfants inscrits sont accueillis à partir de 8h00 et peuvent partager le petit déjeuner avec leurs camarades. Le petit déjeuner est varié et le menu change tous les jours. A l'issue du petit déjeuner les enfants se lavent les mains. Puis à 8h20, les animatrices conduisent les enfants dans leur classe respective.

Une animatrice va également chercher les enfants qui prennent le bus d'Avignon à 8h00 à l'arrêt de bus et les emmènent à l'ALSH.

A 8h20, les enfants vont dans leurs classes respectives
Pour les enfants de la maternelle, une animatrice descend les enfants à la maternelle pour 8h30 (11, rue de Franche-Comté).

2. Le restaurant scolaire :

Pour la maternelle, les enfants sont récupérés dans les classes par une animatrice.
L'appel se fait à l'école maternelle selon la liste de pointage (mis à jour tous les jours).
Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.
Les enfants (entre 5 et 8) sont conduits au restaurant scolaire par une animatrice.

Les enfants de l'école élémentaire (25 en moyenne) sont emmenés par les enseignants sous le préau de l'école.
Les enfants qui mangent au restaurant scolaire sont regroupés sous le préau, et l'appel se fait. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Le repas a lieu en commun, avec les enfants de l'école élémentaire, à 11h45.

4 animatrices sont présentes lors de la pause méridienne dont une qui s'occupe de mettre en chauffe les repas, de la mise en place des tables, de l'entretien et de la désinfection de la cuisine et de la salle de restaurant (horaire (10h30-14h30)

➢ Déroulement des repas :

- Les enfants mangent tous ensemble, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires, PAI…).
- Les enfants de la maternelle mangent sur une petite table ronde avec des petites chaises. Les autres mangent où ils le souhaitent.
- Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'échange et de convivialité. C'est pourquoi, il est demandé à chaque enfant de respecter un minimum de discipline (rappel des règles de vie).
- Les enfants seront incités à goûter à tout, **mais en aucun cas un enfant ne sera forcé à finir son assiette**. Il est libre de ne pas aimer. Mais on habituera les enfants à gérer les quantités qu'ils mangent, et petit à petit éviter le gaspillage (plat, pain, etc…)
- Le climat éducatif doit favoriser la convivialité et la responsabilisation.
- L'enfant devra manger proprement, se servir seul, mesurer son appétit et goûter à tout.
- Chaque jour un enfant est désigné responsable de sa table, par un adulte, sa tâche consiste au réapprovisionnement en eau et au nettoyage de la table.
- Au cours du 3ème trimestre, les plus grands de la maternelle apprennent à se servir seuls, de prendre en compte le nombre de personnes à table pour partager les plats.

- Un petit temps calme ou de relaxation avec musique douce est fait avant de sortir de table.

- A l'issue du repas, ils seront ensuite conduits aux toilettes (lavage de mains, brossage des dents)
- Les enfants de l'école maternelle, redescendent à partir de 12h30 les plus petits vont à la sieste et les plus grands font un temps calme (détente, relaxation, lecture de contes…) A 13h20, une ATSEM prend le relais pour la sieste. Les plus grands sont reconduits par une animatrice dans leur classe respective ou dans la cour (en fonction de la météo
- Pour les élémentaires, des activités sont proposées après le repas :

Les animateurs ne se contentent pas de « surveiller » la cour : ils veillent à faire respecter les règles de vie et proposent des activités aux enfants.

Ceux-ci ont le choix entre des activités :

↳ Dans la cour :

- Jeux libres (ballon, raquettes, …)
- Activités proposées par un animateur (jeux de ballon, concours, tournois, …)

↳ A l'intérieur (en cas de mauvais temps) :

- Dessins, coloriages
- Jeux de société et Jeux surdimensionnés

- Coins de lecture ou de détente
- Jeux libres (légo, kapla, …)
- BCD de l'école
- Petites activités manuelles (origami, pompons etc….)

A 13h20, les enfants sont remis au personnel enseignant dans la cour de l'école.
De 13h20 à 13h30, c'est un moment d'échange entre animateur/ enseignant ou Animateur/animateur.

3. L'Accueil du soir :

- Horaire : 16h30 à 18h30
- Effectifs : 2 enfants en moyenne à la maternelle et une douzaine en primaire
- Animateurs : 1 pour la maternelle et 2 pour le primaire

Pour la maternelle, les enfants sont récupérés dans les classes par une animatrice.
L'appel se fait à l'école maternelle selon la liste de pointage (mis à jour tous les jours).
Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.
Les enfants sont conduits à l'Accueil de Loisirs par une animatrice.

Pour les élémentaires, de 16h30 à 16h45 les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs sont regroupés par les enseignants sous le préau de l'école et récupérés par les animatrices, puis passent aux toilettes, se lavent les mains et goûtent ensemble autour des tables pique-nique.

De 16h45 à 18h30

Pour les enfants de la maternelle :

Des petites activités sont proposées par leur animatrice :

- Petites activités manuelles (peinture, petit bricolage…)
- Sortie à l'extérieur : dans le quartier : air de jeux ou rencontre avec d'autre AL
- Jeux libres : jeux d'imitation, coin dînette, poupons, voitures… avec le choix de faire ou de ne pas faire
- Lecture de conte, etc…

Pour les enfants d élémentaire :

Après la classe ce n'est plus la classe ! Ce n'est pas l'étude du soir. Et il ne faut pas non plus que ce soit une simple garderie (même si ce n'est pas toujours très clair pour les parents).

Nous accueillons 2 catégories d'enfants :

↳ Les enfants qui souhaitent rester pour pratiquer un atelier.

Ils choisissent, pour un trimestre, une activité (1 atelier différent par soir) qu'ils souhaitent suivre parmi la liste qui leur est proposée et s'engagent à :

- Mener l'activité à terme.
- Fréquenter les ateliers de manière régulière.
- Prévenir en cas d'absence (lettre des parents, message téléphonique...)

Les thèmes les plus variés sont proposés aux enfants, en fonction du matériel disponible et de leurs envies.

- Ateliers Jeux (construction, société, extérieurs, coopération…)
- Ateliers d'expression (mîmes, , danse, chant, …).
- Activités manuelles (Broderie, Perles, Découpage/Collage, Origami, Petits bricoleurs, Magie, initiation en informatique…).
- Atelier cuisine
- Atelier Jardinage
- Atelier recyclage
- Médiathèque
- Échanges ou rencontre avec d'autres AL.
- Atelier touche à tout : C'est l'atelier où l'enfant fait son programme ! L'enfant peut choisir de lire, de peindre, de colorier, de jouer aux jeux de société, à la poupée, aux petites voitures, de faire de petites activités manuelles, de décorer l'AL… ou de ne rien faire. Les animateurs proposent également quelques activités pour ceux qui ont du mal à choisir seul.

Après les ateliers à 18h00 (sauf pour les ateliers se déroulant à l'extérieur où le retour est prévu pour 18h20), les départs se font de manières échelonnées, les enfants sont :

- soit récupérés par leurs parents
- soit autorisés à rentrer seuls

↳ Les enfants qui restent de manière ponctuelle, ou qui partent de manière échelonnée avant 18h30, ou qui ne désirent pas faire d'atelier spécifique.

Pour ce type d'accueil, où les départs sont échelonnés. Ils sont mélangés aux autres enfants de maternelles ou d'ateliers.

D – LE TRAVAIL EN ÉQUIPE :

Rôle et Responsabilités de chacun :

⇨ La Directrice : BPJEPS/BAFD et son adjointe BAFD
Fonctions :

- Dynamiser l'équipe.
- Gestion financière, matérielle, administrative et budgétaire (55.5h/an pour tâches administratives…). Un budget annuel nous est octroyé par la ville, il nous permet d'acheter le petit matériel pour les activités. Les demandes d'investissements et de travaux sont à formuler chaque année au mois d'octobre pour l'année suivante, afin d'améliorer la qualité de vie de l'accueil de loisirs (achat de mobilier, travaux dans les salles, …).
- Relation avec l'école : le directeur et les enseignants
- Relations avec les différents partenaires et prestataires
- Relations avec les familles
- Formation des animateurs et des stagiaires
- Être à l'écoute des animateurs
- Garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Relations avec la mairie notamment le service enfance Jeunesse
- Être animateur avant tout
- Participation, une fois par mois (environ 20h/an), à une réunion avec le chef de service et les autres directeurs d'accueils de loisirs, pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés…et être informé de différents projets.
- Participer et diriger la commission PEDT (avec les directeurs d'école + ATSEM+ 1 représentant de Parent/ école)

⇨ Animateurs diplômés
Rôle & Fonctions :

- **ANIMER** les différents moments de la journée.
- Accueillir les enfants, les écouter, s'adapter à l'Enfant (et non l'inverse).
- Préparer et proposer des activités et des ateliers et en assurer son rangement.
- Mise en place d'un planning d'activités /et ou de projets
- Mettre à disposition des enfants, ses connaissances et ses compétences (attention de ne pas faire à la place de l'enfant).
- Garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux, du matériel ainsi que des règles de vie.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique (élaboré en équipe) et respecter les décisions prises ensemble.
- Accompagné les enfants et veiller à ce qu'il goûtent de tout, éviter le gaspillage, vérifier que les enfants se tiennent correctement à table et veiller à limiter les déplacements lors des repas.

- Participer aux réunions de préparation, de bilan, d'analyse, de manière active, faire partager ses idées (54h/an).
- Être impliqué et motivé.
- Communiquer avec l'équipe : partager, passer les infos, écouter les consignes, regarder le tableau ou le cahier d'informations, ou le groupe WhatsApp
- Travailler en équipe : faire preuve d'entraide et de solidarité, participation active et implication
- Respecter l'enfant et se faire respecter (être ferme).
- Soigner son hygiène de vie et sa tenue vestimentaire, être propre sur soi.
- Avoir un langage et un ton adapté (ne pas être agressif, mais au contraire calme…).
- **Être un modèle et un exemple pour les enfants. En aucun cas l'adulte fera de l'humiliation, du dénigrement ou de la dévalorisation, mais au contraire il encouragera les enfants pour les tirer vers le haut et il aura une attitude de BIENVEILLANCE auprès des enfants.**

L'animateur :

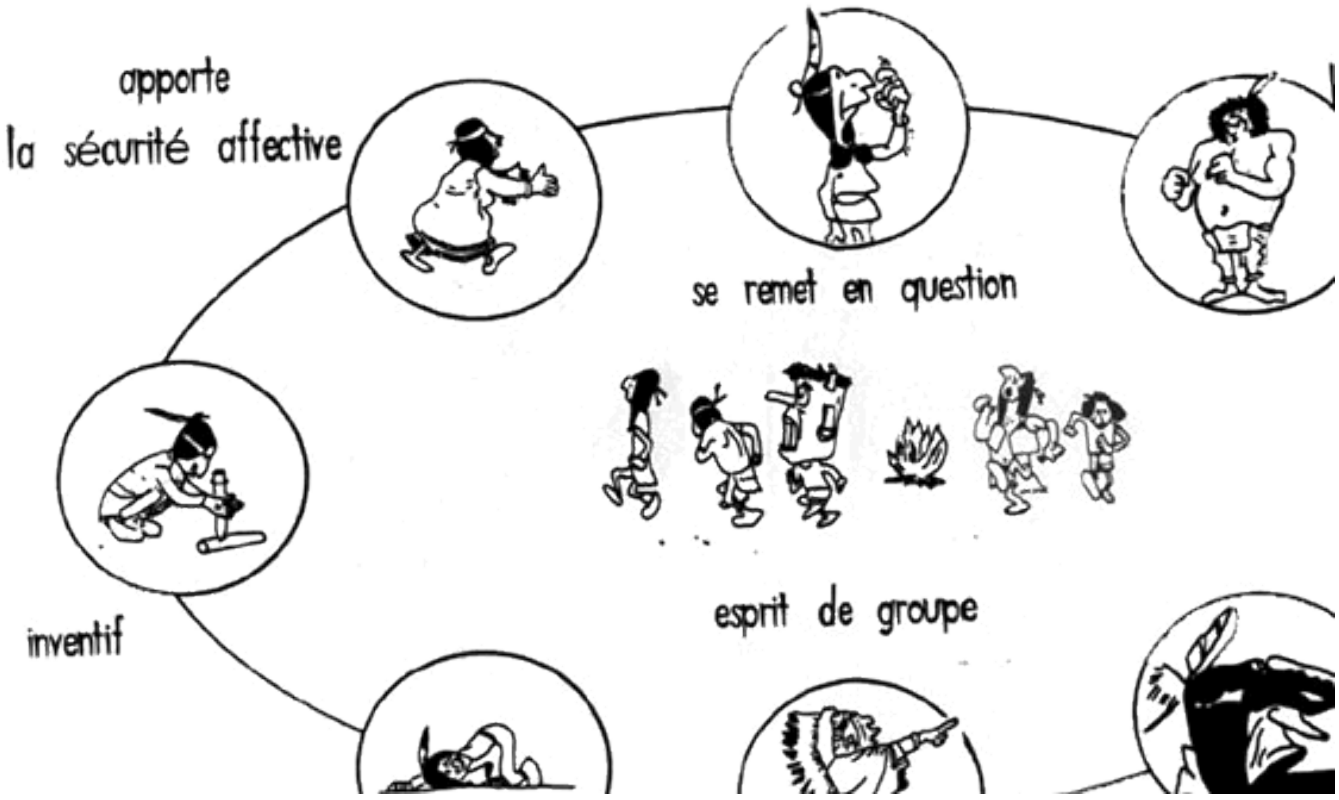

Organisation du travail de l'équipe :

Pendant les réunions de travail l'équipe va :

- Analyser et évaluer son travail et ses activités en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements de fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- Préparer ses ateliers.
- Mettre en place des projets et préparer ses fiches d'activités
- Échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Échanger sur le fonctionnement, réadapter et faire évoluer les règles…
- Échanger entre collègues (conseils, problèmes relationnels…).
- Etc…

Les animateurs ont 1h30/semaine de réunion.

E – L'EVALUATION :

En fin d'année scolaire l'équipe se réunit pour faire un grand bilan de l'année scolaire qui vient de s'achever. Ainsi à ce moment-là l'équipe procède à l'évaluation du Projet Pédagogique (cf. tableau ci-dessous). Ce bilan est donné à l'organisateur. Il permet à l'équipe de réajuster ses objectifs et les moyens d'y parvenir pour l'année suivante.
Des points de réajustement ont lieu régulièrement lors des réunions en équipe.

Bilan Annuel

		Les +	Les -	Perspectives
Les Objectifs	Du Projet Pédagogique			

		Les +	Les -	Perspectives
Les Activités / Les Actions Réalisées				
Les Relations avec…	Les Enfants			
	Les Parents			
	L'école/Les Enseignants / Les			

	ATSEM			
	L'Équipe			
	Le Pôle Education Jeunesse & Sports			
	Autres			

		Les +	Les -	Perspectives
Les Moyens	Humains			
	Matériel			
	Financiers			
Divers				

D'autre part une fiche d'activité est remplie avant chaque activité / projet /cycle d'activités. Celle-ci est reprise après l'activité pour en faire son évaluation grâce à des critères et des indicateurs précis, définis au préalable. Un petit temps de retour sur l'activité peut avoir lieu avec les enfants à l'issue de celle-ci, pour connaître également leur ressenti et leurs impressions.

Fiche d'Activités

Questions	Définitions	Réponses
Quoi ?	Nom de l'Activité *Le type d'activité (Jeu, Chant, etc…)*	
Pourquoi ?	Les objectifs… *Savoir, Savoir-faire et Savoir Être*	
Pour Qui ?	Le Public *Tranche d'âge*	
Comment ?	Le Déroulement… *Méthodes…*	
Par Qui ?	Nombre d'Animateurs… *Compétences*	
Avec Quoi ?	Le Matériel…l	
Où ?	Le(s) Lieu(x)…	
Quand ?	Le Jour et les Horaires…	
Combien ?	L'Effectif…	
Avec qui ?	Les Partenaires ?	
Combien ça coûte ?	Le Prix…	
Quels Critères	Evaluations des objectifs	

Chaque année des entretiens annuels d'évaluations EPE ont lieu où animateur et directrice font le bilan personnel de l'année passée et fixe les objectifs pour l'année à venir.

Ponctuellement et de façon informelle, des entretiens peuvent avoir lieu entre la directrice et l'(les) animateur(s) afin de discuter, d'échanger et de faire le point sur certains aspects à travailler ou à approfondir.

Les critères d'évaluation peuvent être :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, augmentation des effectifs…
- Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, satisfaction, relation avec l'animateur, intégration des règles de vie…
- Ou autre en fonction des objectifs.

CONCLUSION

Afin de remplir au mieux notre mission, il est nécessaire qu'il règne, dans l'Accueil de Loisirs, un climat de respect des uns et des autres, de confiance et d'échanges. En gardant toujours en tête l'objectif principal : l'**épanouissement** de l'enfant.

La Directrice de l'Accueil de loisirs des Avignonnets
Fabienne GRICH et son équipe
Saint-Claude, le 9 novembre 2023

LEXIQUE :

AL : Accueil de Loisirs.
ACM : Accueil Collectif de Mineurs.
PMI : Protection Maternelle Infantile.
CAF : Caisse d'Allocation Familiale
BAFA : Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur.
BAFD : Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur.
BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive
CPJEPS : Certificat Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive
CQP : Certification de Qualification Professionnelle.
ALS : Animateur de Loisirs Sportif.
SST : Sauveteur Secouriste du Travail.
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
PEdT : Projet Educatif de Territoire.
PAI : Plan d'Accueil Personnalisé.
SDJES : Service Départemental à la Jeunesse et aux Sports

ANNEXES :

Les documents suivants sont téléchargeables sur le site de la ville de Saint-Claude
https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/

- ⇨ Règlement intérieur accueil de loisirs périscolaire maternelle
- ⇨ Règlement intérieur accueil de loisirs périscolaire élémentaire
- ⇨ Tarifications
- ⇨ Dates d'inscriptions